

Arrêté du 1^{er} octobre 2024 portant désignation des membres du comité social d'administration académique et des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration académique de l'académie de Dijon

Le recteur de l'académie de Dijon

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration académique et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022,

ARRÊTE :

Chapitre I^{er} : Le comité social d'administration académique (articles 1^{er} à 2)

Article 1^{er}

Le comité social d'administration académique institué auprès du recteur de l'académie de Dijon comprend, outre le recteur ou son représentant qui le préside, le directeur des ressources humaines ou son représentant.

Représentants de l'administration

Pierre N'GAHANE, Recteur de l'académie de Dijon,
Bruno DUPONT, Secrétaire général adjoint, Directeur des ressources humaines,

Article 2

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au comité social d'administration académique de l'académie de Dijon les dix membres titulaires et dix membres suppléants, élus au scrutin de liste dans les conditions fixées à l'article 20 du décret du 20 novembre 2020 susvisé, suivants :

Représentants des personnels

Titulaires :

Mme Amélie HART – FSU
Professeure certifiée
Lycée Charles de Gaulle, Dijon (21)

Suppléants :

M. Pierre GIEZEK – FSU
Professeur certifié
Lycée Henri Parriat, Montceau les Mines (71)

Mme Christine BERNERY – FSU
Professeure des écoles
Ecole élémentaire Château de Pouilly, Dijon (21)

Mme Christine BIDAULT – FSU
Professeure certifiée
Collège Clos de Pouilly, Dijon (21)

Mme Sandrine LEGARS-PERRON – FSU
Professeure de lycée professionnel
Lycée professionnel des métiers Jeannette
Guyot, Chalon-sur-Saône (71)

Mme Coralyse MAZZOTTI – FSU
Professeure des écoles
École primaire du Vieux Moulin, Fourchambault
(58)

M. Benoît CHAISY – FSU
Professeur agrégé
Collège Abel Minard, Tonnerre (89)

M. Philippe DUCHATEL
Professeur de lycée professionnel
Lycée professionnel Jeannette Guyot, Chalon-
sur-Saône (71)

M. Yann ROUSSET – CFDT EFRP
Professeur certifié
Lycée Hippolyte Fontaine, Dijon (21)

Mme Christelle JOUFFROY - CFDT EFRP
CPE
Collège Jacques Mercusot, Sombornon (21)

Mme Annick ALIX - FO FNEC FP
Professeure agrégée
Lycée Gustave Eiffel, Dijon (21)

M. Yves LAVANANT - FO FNEC FP
Professeur de lycée professionnel
Lycée Le Castel, Dijon (21)

M. Sylvain POUPON - FO FNEC FP
Professeur des écoles
Collège Paul Fort, Is sur Tille (21)

Mme Nathalie BOURCERET - FO FNEC FP
Professeure des écoles
Ecole Saint Exupéry, Chalon-sur-Saône (71)

Mme Agnès FLEURY - UNSA Education
Professeure des écoles
École élémentaire de Givry (71)

Mme Emilie CHARLOT - UNSA EDUCATION
Professeure certifiée
Collège Clos de Pouilly, Dijon (21)

M. Jean-Charles BAY-LAPLANTE - UNSA
Attaché d'administration de l'État
Collège du Centre, Le Creusot (71)

M. Dominique SONIVAL - UNSA EDUCATION
Professeur agrégé - DDFPT
Lycée Léon Blum, Le Creusot (71)

M. Maxime LACROIX - UNSA Education
Professeur certifié
Collège Georges Brassens, Brazey en Plaine (21)

Mme Marie-Odile PIERRE - UNSA EDUCATION
Professeure des écoles
École Champs Perdrix, Dijon (21)

Chapitre II : La formation spécialisée du comité social d'administration académique (articles 3 à 4)

Article 3

La formation spécialisée du comité social d'administration académique institué auprès du recteur de l'académie de Dijon comprend, outre le recteur ou son représentant qui la préside, le directeur des ressources humaines ou son représentant.

Représentants de l'administration

Pierre N'GAHANE, Recteur de l'académie de Dijon,
Bruno DUPONT, Secrétaire général adjoint, Directeur des ressources humaines

Article 4

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée du comité social d'administration académique de l'académie de Dijon les dix membres titulaires et dix membres suppléants, désignés dans les conditions fixées à l'article 24 du décret du 20 novembre 2020 susvisé, suivants :

Représentants des personnels

Titulaires :

M. Benoît CHAISY – FSU
Professeur agrégé
Collège Abel Minard, Tonnerre (89)

Mme Christine BIDAULT – FSU
Professeure certifiée
Collège Clos de Pouilly, Dijon (21)

Mme Coralysse MAZZOTTI – FSU
Professeure des écoles
École primaire du Vieux Moulin, Fourchambault (58)

Mme Aude BONNOTTE – FSU
Professeure des écoles
École élémentaire Laennec, Chalon-sur-Saône (71)

Mme Christelle JOUFFROY - CFDT EFRP
CPE
Collège Jacques Mercusot, Sombornon (21)

M. Sylvain POUPON - FO FNEC FP
Professeur des écoles
Collège Paul Fort, Is sur Tille (21)

Mme Nathalie BOURCERET - FO FNEC FP
Professeure des écoles,
Ecole St Exupéry, Chalon sur Saône (71)

Suppléants :

M. Philippe DUCHATEL– FSU
PLP
Lycée professionnel Jeannette Guyot, Chalon-sur-Saône (71)

M. Emmanuel LOCTIN– FSU
Professeur des écoles
collège Aumeunier Michot, La Charité Sur Loire (58)

Mme Claire THOMAS– FSU
Professeure certifiée
Collège Restif de la Bretonne, Pont-sur-Yonne (89)

Mme Katia ROSSETTO– FSU
Professeure d'EPS
Collège Le Chapitre, Chenôve

Mme Bénédicte HENRIOT - CFDT EFRP
Professeure certifiée
Lycée Jean-Marc Boivin, Chevigny-Saint-Sauveur (21)

M. Jérôme THIRIET- FO FNEC FP
Professeur des écoles
EREA, Joigny (89)

M. Frédéric PERROT - FO FNEC FP
Professeur des écoles
Ecole élémentaire des buis, Saint Gengoux le National (71)

Mme Emilie CHARLOT - UNSA EDUCATION
Professeure certifiée
Collège Clos de Pouilly, Dijon (21)

Mme Annie BUTTARD - UNSA EDUCATION
AS SSFE
DSDEN 21

M. Jean-Charles BAY-LAPLANTE - UNSA
Attaché d'administration de l'État
Collège du Centre, Le Creusot (71)

M. Yvain MELET - UNSA Education
Professeur des écoles
École Bourdenière, Chenôve (21)

Mme Agnès FLEURY - UNSA Education
Professeure des écoles
École élémentaire de Givry (71)

Mme Aurore SIMON - UNSA Education
SAENES
Collège Robert Schuman, 71000 Mâcon (71)

Article 5

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 4 mars 2024.

Article 6

La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage au sein des services académiques.

Fait à Dijon, le 4 octobre 2024

Le recteur

Pierre N'Gahane

